



## Menaces, intimidation ??

-----  
Par lilas36

Bonjour, j'ai reçu ceci par mon oncle avec qui nous sommes en conflit depuis qu'il n'as pas été choisit par le juge des tutelles comme curateur de notre mère et qu'il se mele du divorce de mes parents , et il cherche a ce venger ..

Le message date du 5/8/2013

"suite à la décision de tutelle, j'ai pris une initiative.

S'il arrive quoi que ce soit à votre père à cause du (Nom de la maison ) je vous en tiens pour unique responsables.

je vous préviens depuis 5 ans.

trop c'est trop

prévenez les frères et s?urs "

peut t'on considéré cela comme des menaces , envers nous?? Sachant qu'il m'a envoyé le lendemain de ce mail une copie de sa lettre (qu'il a envoyé au procureur de la republique )disant qu'il portait plainte contre mon père ...

suite a cela il parle de porter plainte contre moi ( je lui tiens tête et j'ai dénoncé certains des ces magouilles (enregistrements téléphoniques enregistrées a l'insu de mon père ) aux oncles et tantes ...De plus , vu que j'avais ecris une lettre a la juge des tutelles pour expliquer pourquoi je ne souhaitais pas qu'il soit le tuteur , il m'a demander une quatrième fois une copie de cette fameuse lettre ...je ne lui répond plus et j'imprime tous les mails qu'il m'envoie ...Cette semaine il insiste a deux reprises pour avoir cette copie de lettre .

Voici le premier message qu'il m'a laissé :

"j'attends toujours la lettre de (mon nom) à la juge des tutelles "

et voici le second :

une deuxième arrive (il s'agit de la fameuse plainte me concernant )

j'attends la lettre que vous avez adressé au juge des tutelles

peut t'on considerer cela comme des menaces , de l'intimidation ?? quelles peuvent être mes démarches et que peut risquer cet oncle ...

Puis je avertir le juge des tutelles que me oncle ne cesse de me reclamer cette fameuse lettre ?